



Jean-Claude Lasserre

Construction et aménagement de la nouvelle église de Branne au XIXe siècle

In *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du premier colloque tenu à Branne les 19 et 20 septembre 1987, CLEM-AHB, 1988, pp. 233-237.



Conditions d'utilisation : l'utilisation du contenu de ces pages est réservée à un usage personnel et non-commercial. Toute autre utilisation est soumise à une autorisation préalable du CLEM. Contact : clempatrimoine@free.fr.



Citer ce document : Lasserre (Jean-Claude), Construction et aménagement de la nouvelle église de Branne au XIXe siècle, *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du 1^{er} colloque tenu à Branne les 19 et 20 septembre 1987, CLEM, AHB, 1988, pp. 233-237.
<http://www.clempatrimoine.com/colloque1.html>

Construction et aménagement de la nouvelle église de Branne au XIX^e siècle

« Malgré son infinie richesse en bâtiments culturels anciens, héritage plus ou moins restauré de la « blanche robe d'églises » médiévales, puis de l'œuvre architecturale de la Contre-Réforme, notre paysage porte profondément la marque du XIX^e siècle » qui connaît alors une fièvre de bâtir d'une ampleur rarement atteinte aux siècles précédents¹. La plupart des diocèses sont ainsi affectés par ce mouvement commencé sous la Restauration et qui, sous le Second Empire, connaît son apogée : celui de Rennes voit s'édifier 168 églises paroissiales², celui de Strasbourg autour de 300³, celui de Bordeaux quelque 310 s'il faut en croire la lettre écrite en 1871 par le Cardinal Mathieu — et il exagérerait à peine⁴. La nouvelle église de Branne, dédiée à saint Etienne et à sainte Luce, participe de cet essor qui saisit le diocèse girondin, tout entier revivifié par l'entrepreneur Cardinal⁵. Par l'ampleur du programme mis en œuvre et conduit à terme par un curé bâtisseur, par les dimensions de ses deux flèches surprenantes pour une aussi petite localité, le nouvel édifice, dès sa construction, ne manquait pas de susciter réflexions et commentaires. C'est ainsi qu'en 1894, Alexandre Nicolai et Edouard Féret rendant compte d'une excursion de la Société Archéologique de Bordeaux dans la région de Rauzan, n'hésitaient pas à consacrer quelques lignes, à dire vrai embarrassées, au nouveau bâtiment « dont les deux flèches jumelles et les

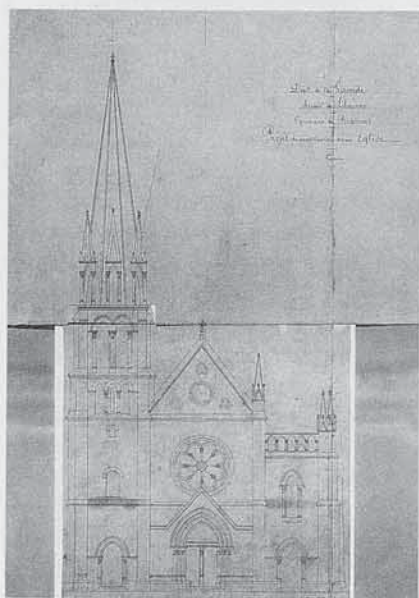
hauts combles indiquent que l'architecte a eu le souci de faire grand et beau, obéissant à l'impulsion du Cardinal Donnet qui aimait tant à voir s'élever églises neuves en son diocèse » ; et les auteurs d'ajouter, non sans quelque ironie, « les fonds n'ont pas dû manquer ici, et il est juste de reconnaître que si la matière abonde, il y a de l'art aussi dans cette église de Branne. Mais ces productions de l'art moderne, quelque en soit le mérite, ne sont pas de celles qui nous passionnent et nous attirent ; nous laisserons à nos arrière-neveux le soin de les apprécier »⁶.

Ce temps est maintenant arrivé ! Aussi convient-il, désormais, d'aborder sans préjugé et en toute sérénité l'étude de cet édifice en oubliant les nombreux problèmes actuels soulevés par la délicate restauration des deux imposantes flèches aujourd'hui vacillantes⁷. Toutefois, si le propos est, ici, avant tout, d'essayer de comprendre dans quelles conditions le chantier de la nouvelle église s'est déroulé, il convient auparavant de poser quelques jalons chronologiques afin de mieux cerner l'histoire fort longue et mouvementée de cette construction déjà bien connue⁸.

C'est en 1850, selon l'abbé Lapeyre⁹, que fut officiellement lancée l'idée d'envisager l'édification d'une nouvelle église paroissiale en remplacement de l'ancienne devenue trop délabrée, insalubre et exigüe¹⁰ : « L'idée de cette œuvre fut première-

ment conçue par votre éminence qui la proposa, elle-même, aux bons habitants de Branne, au jour mémorable de la clôture solennelle de la mission de 1850 ». Cependant, en 1852, ce ne sont que d'importants travaux de réparations qui sont prévus sur le vieil édifice, avec adjonction d'un bas-côté au Nord sur des plans et devis de l'architecte bordelais Paul Courau¹¹. Après bien des projets et contre-projets, le plan de restauration est alors abandonné et en 1856 il est décidé de construire une église qui répondrait aux nouvelles nécessités du culte, aux besoins des fidèles et à « l'importance » de Branne, chef-lieu de canton. Les plans définitifs sont achevés en juin 1859 ; le 25 avril l'adjudication des travaux est enlevée par un maître-maçon de Branne, Jacques Petit Aîné, et la pose de la première pierre du nouvel édifice a lieu le 2 octobre de la même année après une prompte démolition de la vieille église. En 1869, la Fabrique décide la construction du premier clocher dont le chantier est adjugé en octobre de cette année à M. Moreau, entrepreneur de Libourne. L'édification du second, en 1876, sera financée en grande partie par l'abbé Lapeyre qui ne ménagera ni ses efforts ni son argent pour, au même moment, meubler et décorer l'intérieur de l'édifice, œuvre poursuivie à partir de 1871 par son successeur l'abbé Amanieu, parachevant ainsi l'œuvre d'un véritable curé bâtisseur.

Bâtitteur, l'abbé Lapeyre l'était assurément. Nommé curé-doyen de Branne en novembre 1845, après avoir été curé de Margueron, c'est à lui, sans nul doute, que revient le mérite — bien qu'il en ait fort habilement réservé l'idée au Cardinal Donnet — de l'agrandissement puis de la complète réédification de l'église ainsi que de son ornementation. Animé d'une foi inébranlable et convaincante, « fonceur » mais fin politique quand il le fallait, riche et généreux, il dépensa et se dépensa sans compter pour vaincre les résistances, persuader les responsables locaux et nationaux du bien fondé de l'œuvre à entreprendre, trouver, surtout, la plupart des capitaux afin de faire du nouvel édifice « un monument remarquable »¹². Tous les arguments furent bons pour les défenseurs du projet entraînés par l'exemple de leur pasteur. Au Préfet de la Gironde qui



Paul Courau ; façade occidentale, 1er projet, 17 juillet 1856.
(Cliché Inventaire général Aquitaine).

s'étonnait de l'ampleur de la construction aux dimensions disproportionnées par rapport au petit nombre d'habitants — 694 en 1867 — le président du Conseil de Fabrique n'hésitait pas à lui écrire « que la paroisse de Branne comprenait les deux paroisses de Branne et de Lugaignac, soit ensemble près de 1 000 personnes ; que de plus les 250 habitants de Pey-du-Prat fréquentaient habituellement l'église de Branne et que cette partie de Grésillac devait être inévitablement rattachée à Branne », situation renforcée encore, ajoutait-il, « par le développement rapide que procure à Branne un commerce très actif et toujours croissant »¹³. Il convient de souligner ici combien dans toutes les tractations financières le discours démographique joue un rôle important. Souvent associé au discours hygiéniste, il justifia les démolitions ou les restaurations d'édifices jugés trop vétustes, tout en laissant habilement sous-entendre, si une solution n'était pas rapidement trouvée, la désaffection toujours possible des paroissiens. C'est ainsi que le curé de Branne n'hésite pas à écrire que la nef principale de la vieille église « est beaucoup trop petite pour contenir la population et (qu') une partie se trouve privée d'assister aux offices les jours de fête et l'autre partie amoncelée dans l'étroite enceinte a beaucoup à souffrir du défaut d'air qu'on ne peut renouveler que par des courants d'air très dangereux pour l'assistance »¹⁴. Justification du renouvellement, l'argument démographique est également mis en avant lors des demandes de secours, le petit nombre d'habitants pouvant alors légitimer des réclamations supplémentaires de subventions. Etape que n'hésite pas à franchir le Conseil municipal dans la réunion du 19 mai

1867¹⁵, le manque de ressources communales justifiant une aide accrue de l'Etat.

Pour se concilier les bonnes grâces financières du gouvernement et de l'administration impériale, l'abbé Lapeyre et le Conseil de Fabrique ne manquent jamais, avec une impudeur certaine, de mettre en avant l'attitude de la population locale en faveur de l'Empereur — « notre commune lui a donné unanimité de suffrages moins quatre voix » — et de rappeler leur « dévouement sans bornes au Prince bien aimé que la Providence dans sa Miséricorde... a donné pour sauver la France et lui procurer le bien être et la prospérité dont elle jouit »¹⁶. Ailleurs c'est l'évocation joyeuse de la naissance du Prince impérial, particulièrement célébrée à Branne avec « cent coups de canon tirés, une multitude de feux de joie au milieu de vivats mille fois répétés par les Brannais ivres de joie »¹⁷. Et dans une lettre étonnante, malheureusement non retrouvée¹⁸, le curé de Branne, qui écrit en janvier 1858 à un ancien ami devenu « écuyer préposé à la garde du Prince impérial »¹⁹, se montre à nu, prêt à tout pour parvenir à ses fins : « Mon affection qui s'était reposée sur la branche aînée des Bourbons se transporta toute entière sur Louis-Napoléon que j'ai regardé comme l'homme de la Providence, idée que je n'ai cessé de propager depuis, avec tout le dévouement dont je suis capable... ». Et la conclusion vient ensuite, logique : « Si vous pouviez obtenir que sa majesté daignât nous recommander à M. le Ministre des Cultes dans la répartition des secours affectés aux églises... ».

Cette demande sous forme de confession ne servit d'ailleurs strictement à rien car le projet présenté à

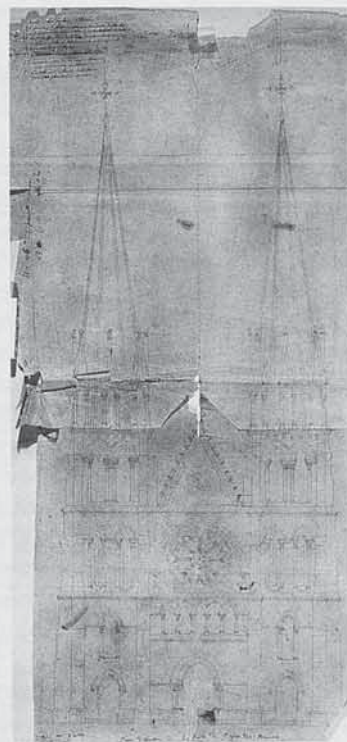
l'administration fut jugé inadmissible, donc non soumis à subvention.

Tout ce qui vient d'être dit montre bien que, selon l'heureuse formule de Philippe Boutry, « la reconstruction des sanctuaires est d'abord affaire de capitaux ; leur collecte se situe au cœur des débats villageois »²⁰. La reconstruction de celui de Branne n'échappe pas, évidemment, à la loi ainsi formulée. Il faut savoir que dans les plans de financement soumis à l'administration préfectorale avant tous travaux, quatre types de ressources propres de la fabrique — établissement public administré par un Conseil où le maire siège de droit — qui est chargée, selon la loi, des gros travaux et de l'entretien et de la décoration des édifices religieux²¹ ; ressources que dons et legs viennent parfois compléter. Puis les souscriptions des habitants ; les subventions communales ; enfin la participation de l'Etat, souvent accordée, selon un processus administratif presque toujours riche en péripéties, par le Ministère des Cultes.

S'il faut en croire les calculs tentés pour Branne par l'abbé Lormeau grâce à certains documents comptables conservés²², il semblerait que le coût de l'édifice, dont le financement s'est échelonné sur 20 ans, se soit élevé à la somme de 121 195 francs de l'époque, y compris les aménagements extérieurs, somme réduite à 218 810 francs selon les évaluations du Bulletin paroissial²³. Or, le premier devis de 1856 s'élevait à la somme de 60 300 francs ; c'est dire le coût entraîné par des changements du programme de 1859 ou celui de l'érection des deux clochers. Quoi qu'il en soit, l'Etat (le département pour sa part donna 800 francs en 1877) accorda en tout et pour tout 10 000 francs sous forme de secours, 3 000 en 1865 et

4 000 en 1868²⁵. Il faut dire que l'administration n'admettait guère que la construction ait été entreprise sans avoir été consultée, que les projets de Couaru ne plaisaient pas car le chiffre des dépenses à faire pour leur exécution dépassait les proportions de la population de Branne, que ses dossiers étaient mal présentés : « tous les projets présentés par le même architecte se font remarquer par un laisser-aller blâmable et qui peut avoir de graves inconvénients ; c'est ainsi qu'il ne tient aucun compte de la circulaire de son Excellence le Ministre des Cultes prescrivant d'indiquer la construction sur les dessins ; or il faut bien reconnaître que l'absence de tout appareil laisse aux ouvriers une liberté fâcheuse qui peut créer des embarras très grands au moment de l'exécution des travaux »²⁶ ; voire insuffisamment étudiés : « ...en admettant que des murs en parpaing de 40 cm d'épaisseur puissent rigoureusement satisfaire aux exigences de la solidité, ils ne satisfont nullement à celles de l'art et des convenances ; l'étage supérieur du clocher qui doit recevoir le beffroi devrait être percé de baies spacieuses afin de ne pas mettre obstacle à la sortie du jour ; la partie inférieure de la flèche ne paraît pas offrir toutes les garanties désirables de solidité, on y a remarqué l'absence des arcs boutants destinés à reporter la poussée dans les angles de la tour... »²⁷. Le Conseil municipal de Branne, quant à lui, ne donna que 2 000 francs en 1876 pour la construction du second clocher. Dans sa séance du 19 mai 1867, pour expliquer sa participation réduite et justifier, on l'a déjà vu, sa demande de secours à l'Etat, il énumère les raisons de sa carence, raisons qui illustrent, du même coup, les transformations qui affectent au même moment le paysage communal : tra-

voux de grande voirie, constructions de cales sur les quais, transfert et achat d'un nouveau cimetière, achat d'un terrain pour y établir un champ de foire, achat de la halle²⁸, remodelage du centre villageois avec la démolition de l'ancienne église et la création d'une place sur l'emplacement du cimetière désaffecté. Cette dernière opération engendra d'ailleurs un conflit entre le Conseil municipal déjà peu favorable aux travaux, « la dépense... doit être fournie tout entière par des libéralités particulières »²⁹, et la fabrique. Après plusieurs tergiversations, la nouvelle église fut bâtie moitié sur le sol de l'ancienne église, moitié sur des terrains expropriés payés par le curé Lapeyre au prix



Paul Courau ; projet avec les deux flèches, 1862.
(Cliché Inventaire général Aquitaine).

total de 5 695 francs 45 centimes, l'édifice y gagnant la sacristie établie en sous-sol « vue la facilité que donne le terrain », solution approuvée par le Cardinal. Quant à l'établissement de la place publique sur le terrain de l'ancien cimetière, il n'est ainsi point « empêché par l'avancement projeté de la nouvelle église sur une partie de ce terrain, et l'étendue n'en sera que peu diminuée. Tandis que les habitations situées au Nord deviendront plus salubres et leur usage plus commode, obtenant plus d'air et de lumière »³⁰.

Ce sont donc le Conseil de fabrique, les paroissiens et le curé qui financèrent largement les travaux de Branne. En 1856 la fabrique souscrit une somme de 10 000 francs. Une souscription ouverte dans la paroisse fournit en 1857 65 452 francs. De nombreux dons et legs complétèrent le tout. A l'entrée de l'église, une inscription rappelle d'ailleurs ces gestes charitables des paroissiens de Branne : « Ce gracieux édifice est dû tout entier à des dons généreux des paroissiens et ceux de la pieuse Veuve Ellie Lacroix et de Mr A. Lapeyre... ». Ce dernier continuera à agir, même après sa mort, grâce à son testament³¹ dans lequel il laissait tous ses biens pour continuer l'œuvre pour laquelle il s'était battu toute sa vie. En plus du gros œuvre, les curés Lapeyre puis Amanieu payèrent également de leurs propres deniers les travaux de décoration et d'ameublement, comme le laissent supposer quelques notes retrouvées, malheureusement trop fragmentaires.

C'est dire en définitive l'ampleur de la participation financière opérée au profit de l'église, ainsi que l'ampleur de la redistribution opérée en faveur de ceux qui contribuèrent à l'édification de l'œuvre : architecte,

maçons, sculpteurs, maîtres-verriers, menuisiers, ouvriers, etc. Les conséquences sociales étaient également si évidentes à l'échelon communal que les promoteurs lassés des atermoiements de l'administration n'hésitèrent pas en 1858, pour faire avancer les décisions, à mettre en avant, entre autres arguments, celui du mécontentement populaire : « la population ouvrière de cette contrée jusqu'ici fort paisible mais qui s'attendait à trouver de l'ouvrage à l'occasion de cette construction se voyant frustrée dans son attente, commence à s'impacienter de ce retard qui la prive de travail et la fait souffrir »³².

Tout ceci montre, à l'évidence, combien fut grande la détermination du curé, bien soutenu par le Cardinal Donnet et qui sut parfaitement entraîner ses paroissiens dans son rêve avoué qui était non pas de conserver en l'agrandissant ou en la « régularisant » la vieille église, mais plutôt d'élever un édifice, neuf, bien adapté au culte, en un mot, moderne. La grande pitié de l'église qui apparaît sous la plume de l'abbé Lapeyre, n'aboutit jamais à un témoignage ferme en faveur de sa conservation : la notion de patrimoine semble totalement étrangère aux mentalités du desservant et de ses ouailles. Seule la Commission des Monuments Historiques de la Gironde en la personne de Labbé, s'interroge à ce sujet et se demande « s'il ne serait pas convenable de conserver une église qui paraît remonter au xv^e siècle et n'être pas dépourvue d'intérêt ; et s'il ne serait pas préférable d'employer les sacrifices pécuniers des habitants à agrandir et restaurer un monument dont l'ancienneté seule commande un respect que les populations n'auront certainement pas de longtemps pour leur nouvelle église »³³.

De cette dernière, Nicolai et Férét, on l'a vu, mettent particulièrement en évidence, car visibles de partout, les hautes flèches octogonales des deux clochers pour la construction desquelles des sommes importantes furent dépensées. Comme l'a bien dit Philippe Boutry pour le département de l'Ain, l'esprit de clocher n'est pas non plus que métaphore pour celui de la Gironde³⁴ qui se hérisse de flèches dans le sillage du triomphe du néogothique rural, expression de la foi et du campanilisme ou du chauvinisme local — « La petite ville de Branne, chef-lieu d'un des plus beaux cantons de l'arrondissement de Libourne, département de la Gironde, avantageusement placée sur la rive gauche de la Dordogne »³⁵. L'abbé Lapeyre ne faisait que suivre ici les instructions du Cardinal Donnet qui, dans ses lettres et mandements, ne manquait jamais une exhortation en faveur d'un clocher : « Le clocher fait le plus bel ornement du village, comme la gloire et l'orgueil de nos plus fières cités. Priver nos temples de cet indispensable complément, n'est-ce pas leur enlever le langage éloquent et muet qui parle à tous les yeux... et l'autel du seigneur, le tabernacle de son alliance, manquerait d'un complément sans lequel la plupart des villes et des campagnes de notre diocèse ne présentent qu'une triste uniformité d'édifices rangés sur un niveau monotone »³⁶. Mais si c'est une œuvre méritoire, aux regards du Cardinal, d'édifier un clocher remarquable, il est tout aussi important de décorer convenablement les édifices construits ou restaurés. Les desservants successifs s'y employèrent, relayant le Conseil de fabrique qui en 1867 dans un procès-verbal de séance déplorait encore l'absence de chaire à prêcher, de confessionnal, de baptistère, de

stalles, de banc d'œuvre et autres objets. Les vitraux commandés au maître bordelais Joseph Villiet avaient été financés par les paroissiens, leur nom s'inscrivant au bas des verrières dont le curé Lapeyre avait fixé les représentations. Mais l'utilisation des verrières n'exclut pas les autres décors qui doivent venir les compléter : « la pierre nue est froide à l'œil et au cœur. Elle doit être avivée par la couleur qui donne plus de relief et d'animation à la sculpture. Une église n'est complète qu'autant qu'elle est peinte de toutes ses parties, de haut en bas »³⁷. A sa manière, l'église de Branne illustre ce mouvement en faveur de la polychromie architecturale dont Ludovic Vitet en 1831 s'était fait le défenseur : « On ne comprend pas l'art du Moyen Age, on se fait l'idée la plus mesquine et la plus fautive de ces grandes créations d'architecture si, dans la pensée, on ne les rêve pas couvertes du haut en bas de couleurs et de dorures »³⁸. Dès 1872, les murs du sanctuaire et des chapelles latérales furent peints par les soins du peintre Ricaud, peintre rue Ravez à Bordeaux ; à partir de 1890, le reste de l'édifice fut recouvert de peintures décoratives englobant les médaillons de la nef et les pièces de mobilier — exécutées par des artisans locaux en suivant les dessins ou les instructions de l'abbé Lapeyre — afin de mieux créer l'idée d'ensemble. Le plan simple de l'église, avec nef et collatéraux terminés par des chapelles, privilégie, dans l'organisation de l'espace et du rituel, le chœur que l'abbé Lapeyre enrichit d'un maître-autel de pierre blanche et de marbre qui reprend les dispositions de celui de la Sainte Chapelle avec autels majeur et supérieur. Entièrement dessiné par lui jusqu'aux moindres détails des sculptures exécutés

par le sculpteur Venturini, il complète parfaitement un dispositif voulu par le promoteur du projet, soutenu par le village tout entier, et parvenu quasi intact jusqu'à nous. Sachons le préserver, « Il portera jusqu'à nos derniers neveux, comme un souvenir éternel, le nom béni de ses restaurateurs » (Cardinal Donnet).

NOTES

1. N. J. Chaline avec la collaboration de J. Charon, La construction des églises paroissiales aux XIX^e et XX^e siècles, dans *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, t. LXXIII, n° 190 (janvier-juin 1987), p. 35.

2. B. Pocquet du Haut-Jussé, Le mobilier religieux du XIX^e siècle en Ile-et-Vilaine, *La Procure Matinale*, 1985, p. 119.

3. F. Rapp, Strasbourg, Paris, 1982, pp. 220-221.

4. Cité par J.-C. Lasserre, Bordeaux : Le renouveau catholique et les grandes restaurations. Le Cardinal Donnet, dans *Catalogue de l'exposition « Entre archéologie et modernité, Paul Abadie, architecte, 1812-1884 », Musée d'Angoulême, 1984*, sous la direction de Claude Laroche, pp. 103-104. Nombre ramené à 80 dans B. Guillemain, Le diocèse de Bordeaux, Paris, 1974, p. 221, qui ne tient pas compte des nombreuses restaurations et constructions de clochers.

5. Sur l'œuvre du Cardinal bordelais, et en particulier son œuvre de bâtisseur, voir : R. Darricau, Puissance du catholicisme, dans *Histoire de Bordeaux*, t. IV, pp. 297-320 ; E. Pougeois, Vie, apostolat et épiscopat de S. Em. le Cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, Bordeaux, 1884 ; F. Combes, Histoire du Cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, d'après sa correspondance et son journal, Bordeaux, 1888 ; Instructions pastorales, mandements, lettres et discours de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Bordeaux sur les principaux objets de la sollicitude pastorale, Bordeaux, 1850-1883, 12 vol. ; M. Agostino, Un portrait du Cardinal Donnet à l'occasion du centenaire de sa mort (1982), dans *Revue Historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 1982, t. XXIX, p. 117-123 ; Mgr O. Laroza, Le Cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, dans *Actes de l'Académie de Bordeaux*, 5^e série, t. VIII (1983), pp. 99-120.

6. Excursion du 17 juin 1894. Cité par B. Larrieu, La vieille église de Branne, dans *Mémoire du Pays de Branne*, deuxième livraison, 1987, p. 71, note 3. Les auteurs avaient soin, quand même, de préciser que les réalisations contemporaines étaient « étrangères au but de (leur) chères études ».

7. B. Larrieu, op. cit., p. 71. Une association, l'A.R.E.S.E., a d'ailleurs été constituée pour en assurer la sauvegarde.

8. Pour l'histoire du bâtiment, voir : Bulletin paroissial de Branne et Lugaigac, n° 62, mai 1905 ; Notre église et son histoire, dans *Bulletin du Syndicat d'Initiative de Branne, Entre-Deux-Mers, s.d. (1970)*, multigraphié ; Abbé Lormeau, Centenaire de la Consécration, 1978, multigraphié.

9. Lettre du 1^{er} mars 1854 de l'abbé Lapeyre à Mgr le Cardinal-archevêque de Bor-

deaux pour les transmettre à une supplique des fabriciens, A. D. Gironde : série O, Branne.

10. B. Larrieu, op. cit.

11. E. Férét, Statistique générale du département de la Gironde, t. III, 1889, p. 156. Ingénieur civil, Courau s'est aussi occupé d'architecture.

12. Lettre du président du Conseil de Fabrique au Ministre des Cultes, 12 décembre 1867, A. D. Gironde : série O.

13. Id.

14. Lettre du 1^{er} mars 1854 de l'abbé Lapeyre au cardinal-archevêque de Bordeaux, lui transmettant une supplique des fabriciens, A. D. Gironde : série O.

16. Voir note 14.

17. Lettre des fabriciens, du 27 septembre 1858, A. D. Gironde : série O.

18. Figures des temps passés. I. Notre église et son histoire. Voir note 8.

19. Id. Il s'agit de Frédéric Bachon.

20. P. Boutry, Prêtres et paroisses au pays du curé d'Ars, Paris, 1986, p. 132. Tout le chapitre III, intitulé « Les mutations du paysage paroissial : la reconstruction des églises », pp. 117-151, est passionnant.

21. J.-M. Leniaud, Les travaux paroissiaux au XIX^e siècle : pour une étude de la maîtrise d'ouvrage, dans *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, t. LXXIII, n° 190 (janvier-juin 1987). Voir surtout le décret du 30 décembre 1809 sur les fabriques et la loi du 14 février 1810.

22. Voir en particulier Archives paroissiales, le livre de compte de l'abbé Lapeyre, d'un maniement peu pratique.

23. Op. cit., Voir note

24. Lettre au Préfet de Libourne, du 25 avril 1854, lui faisant part de l'attribution de 3 000 francs en trois annuités pour l'agrandissement de l'église, A. D. Gironde : série O.

25. Lettre du 27 février 1868 du Directeur de l'Administration des Cultes (Ministère de la Justice et des Cultes ; administration des Cultes, 2^e division, 2^e bureau) au Préfet de la Gironde octroyant un secours supplémentaire de 4 000 francs en deux annuités égales pour l'achèvement de l'église, A. D. Gironde : série O.

26. 20 décembre 1858 : lettre de l'abbé au Préfet donnant avis de la Commission des Monuments Historiques de la Gironde, A. D. Gironde : série O.

27. Id. Lettre du 14 septembre 1857.

28. Le 25 avril 1858. Voir Les tribulations de la halle de Branne sous la Restauration, dans *Mémoire du Pays de Branne*, deuxième livraison, 1987, pp. 77-85.

29. 23 avril 1859. Lettre du Cardinal Donnet au Préfet de la Gironde, A. D. Gironde : série O.

30. 23 juin 1859. Lettre du Sous-Préfet au Préfet de la Gironde lui demandant que la position de l'église soit enfin arrêtée, A. D. Gironde : série O.

31. Accepté par décret au 16 mars 1883.

32. 27 septembre 1858. Lettre du Conseil de fabrique au Préfet du département, A. D. Gironde : série O.

33. 14 septembre 1857. A. D. Gironde : série O.

34. Op. cit., pp. 124-127.

35. 1^{er} mars 1854. Déjà citée.

36. Lettre pastorale aux habitants de la ville de Libourne pour les exhorter à doter leur église d'un clocher convenable, dans *Instructions pastorales, mandements...*, op. cit.

37. Barbier de Montault, Traité pratique de la construction, de l'ameublement et de la décoration des églises selon les règles canoniques et les traditions romaines, Paris, 2 tomes, 1878, p. 423.

38. L. Vitet, Rapport sur les monuments des départements de l'Oise, de l'Aisne, de la Marne, du Nord et du Pas-de-Calais.